

Prise de position du 8 juin 2020 de la CMAS swiss diving en lien avec le COVID-19

Chères plongeuses, chers plongeurs,

Le monde entier est touché par le COVID-19 et confronté à une situation qui comporte de nombreux défis et craintes. Le Conseil fédéral a annoncé le 27 mai que, à partir du 6 juin 2020, les mesures de lutte contre le coronavirus seront largement assouplies et qu'à partir du 19 juin 2020, la situation exceptionnelle prendra fin.

Afin de maintenir le risque d'infection et de blessures le plus bas possible et de respecter les règles d'hygiène et de protection édictées par la Confédération, la CMAS swiss diving considère actuellement que les restrictions suivantes en matière de plongée sont temporairement nécessaires et elle les recommande vivement :

- Ne plongez qu'avec votre propre matériel et n'utilisez que du matériel de location désinfecté. Attention aux détendeurs, masques et tubas.
- Tous les plongeurs devront disposer d'un équipement adapté à l'eau froide (deux détendeurs séparés montés sur deux robinets séparés).
- Lors de la préparation du matériel de plongée et pendant les contrôles, une distance minimale de 2 m doit être respectée entre les plongeurs.
- N'utilisez en aucun cas le matériel de votre binôme (on ne peut pas exclure à l'heure actuelle que les virus puissent être transmis de cette manière).
- Ne pas effectuer de respiration alternée sur un détendeur unique. Lors de l'exercice de l'échange d'air, le donneur présente le détendeur devant le visage de son partenaire et le fait fuser la première fois. Le partenaire le saisit et simule la mise en bouche, ensuite il le rend et le donneur le reprend en bouche et ainsi de suite.
- En cas de problèmes avec le détendeur principal, utilisez votre propre détendeur de secours (vous ne devez pas utiliser le deuxième détendeur de votre binôme).
- Eviter les grands rassemblements sur les sites de plongée et à proximité des stations de gonflage.
- Si des locaux et des équipements (compresseurs) sont utilisés par différentes personnes, les surfaces de travail devront être désinfectées (par exemple les robinets de remplissage des blocs, les poignées de portes et les surfaces de travail).

Pour prévenir les accidents, voici notre recommandation :

- Planifiez le temps de plongée en fonction du niveau de formation et des compétences du plongeur le moins expérimenté.

Cette recommandation ne remplace pas le bon sens de chaque plongeur en fonction de la situation.

Les formations théoriques peuvent aussi être effectuées par voie électronique (par exemple par visio-conférence) si les prescriptions du Conseil fédéral sur les distances minimales entre les personnes ne peuvent pas être respectées.

Sur recommandation de la SUHMS¹, les plongeurs qui auront été infectés par le virus COVID-19 ont :

- 6 mois d'interdiction de plongée après une hospitalisation.
- Une interdiction de plongée de 3 mois s'ils ont été testés positifs.

Après ces interruptions, les certificats d'aptitude à la plongée ne sont plus valables et il sera obligatoire de se soumettre à une évaluation médicale par un médecin de plongée qualifié. Il est également fortement recommandé aux personnes qui ont eu des symptômes de la maladie du COVID-19 mais qui n'ont pas été testées de se faire examiner par un médecin spécialiste de la plongée.

¹ SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE SOUS-MARINE ET HYPERBARE

Documents de la SUHMS (toujours vérifier la version)

[SUHMS Flow-Chart-SARS-CoV-2](#)

[SUHMS Checklist avant la reprise de la plongée](#)

Pour les plongeurs qui n'ont pas contracté le COVID-19, la validité du certificat médical d'aptitude à la plongée est prolongée de six mois en accord avec la SUHMS.

La prolongation de validité de six mois est également valable pour les formations et les modules de plongée déjà suivis.

Profitons des vacances d'été en Suisse pour offrir des formations CMAS swiss diving aux amateurs de plongée sous-marine qui ne pourront certainement pas voyager sous les tropiques cette année.

A noter que nous avons décidé de baisser le prix des cartes des baptêmes pour les enfants. Nous sommes persuadés que les enfants seront heureux de recevoir un souvenir de qualité de leur première expérience sous-marine.



Les informations contenues dans ces recommandations ont été soigneusement étudiées et reflètent l'état de la situation au moment de leur publication. Toutefois, la CMAS swiss diving n'assumera aucune responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude et l'actualité de ces informations.

Nous vous souhaitons de belles plongées tout en sécurité et surtout une très bonne santé.

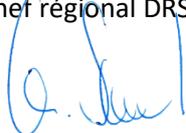
Willi Knöpfel
Président



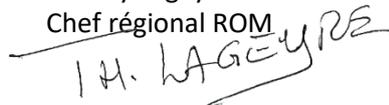
Leo Troiano
Vice-président



Christoph Schmiéd
Chef régional DRS



Thierry Lageyre
Chef régional ROM



Luca Bricalli
Chef régional TI

